



Evecquemont Info



Sommaire :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Les Vœux de la commune</i>	1
<i>Relevé de décisions du CM du 18/11/2017</i>	2
<i>Réunion publique : terrain de sports — aire de loisirs</i>	2
<i>Déneigement — Linky</i>	3
<i>J'y participe</i>	4
<i>Evénements à venir</i>	5
<i>Informations pratiques</i>	6

Le conseil municipal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années

Edito

Le 12 décembre dernier le conseil municipal d'Evecquemont approuvait à l'unanimité le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Le 14 décembre, c'était au tour de la communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise de le voter.

C'est une étape très importante pour l'avenir de notre village.

Protéger les coteaux et notre patrimoine naturel, éviter les constructions en drapeau génératrices de servitude et bien souvent de conflits, diversifier l'offre de logements, sont des enjeux importants pour la commune. Nous n'avons toutefois pas tous la même vision du devenir de ce village. Lors de l'enquête publique quelques voix ont critiqué le manque d'ambition et de réflexion autour du comblement des carrières qui aurait permis la création d'une nouvelle centralité pour le village. Tel n'était pas notre projet pour Evecquemont, sur lequel nous avons été élus. L'équipe municipale, soutenue par une grande majorité d'entre vous, a au contraire fait le choix d'un

développement maîtrisé de notre village, suffisant au maintien de son attractivité auprès d'une population qui recherche un mode de vie plus qualitatif et proche de la nature.

Alors que notre territoire va fortement se développer lors de la prochaine décennie avec l'arrivée du RER EOLE, nous sommes convaincus qu'Evecquemont a plus que jamais une carte à jouer dans ce paysage de plus en plus urbanisé.

La nature va être plébiscitée et recherchée.

Nous sommes d'ores et déjà un lieu où le « faire campagne » et le vivre ensemble sont déjà des représentations et des attentes fortes de la part de notre population.

Mais soyons réalistes, les jeunes générations qui viendront s'installer ici seront, comme une grande partie d'entre nous, des urbains en quête de campagne. Ce sont les raisons pour lesquelles nous avons souhaité sauvegarder une offre de maisons avec de grands jardins ou encore voulu distinguer les espaces de jardins et de maraichages tout autour

de nous, des espaces agricoles et naturels.

Mais c'est pourquoi, aussi, nous souhaitons offrir des services efficaces en matière d'accès numériques et de téléphonie et que nous défendrons l'activité locale et de proximité ainsi que l'accès à la mobilité.

C'est donc un vrai projet Politique au sens étymologique (de la cité) qui a été élaboré ici et je tenais tout particulièrement à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, celle de la communauté urbaine et du bureau d'études qui ont su nous accompagner de manière très efficace.

Excellentes fêtes de fin d'année à vous tous.
Ghislaine Senée.

Les vœux de la commune

Nous serions heureux de compter sur la présence de nombreux épicomontois et épicomontoises lors de la Cérémonie des Vœux, qui se déroulera en salle communale, le **mardi 9 janvier 2018 à 19 H 30.**

Que vous soyez nouveaux habitants ou anciens, très participatifs ou peu aux affaires de la commune, vous êtes le-la-les bienvenu-e-s ! Ces vœux sont le moment de dresser un bilan de l'année passée, avoir une visibilité sur les perspectives à venir, discuter des sujets qui fâchent, échanger avec l'équipe municipale ou avec vos voisins et surtout passer un moment très convivial.

Relevé de décisions du conseil municipal du 18/11/2017

Le Compte rendu du conseil du 16 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Décision Modificative N° 4

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal (CM) a adopté, **à l'unanimité** la décision modificative N°4

Engagement d'investissement

Le CM a autorisé Madame le Maire **à l'unanimité**, avant le vote du budget primitif 2018, à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement dans la limite des crédits ci-après : **93 744,59 €**.

Modification du tableau des effectifs : Suppression d'un emploi d'Adjoint d'animation dédédié aux Nap et de deux postes d'Adjoint Technique Territorial (ATT) à temps non complet

Fermeture de poste (régularisation) :

Suppression : Filière Animation

Cadre d'emploi : Animation

Grade : Adjoint d'Animation à temps non complet (3h00 / hebdomadaire)

Suppression : Filière Technique

Cadre d'emploi : Technique

Grade : 1. ATT à temps non complet (14h30 / hebdomadaire). 2. ATT à temps non complet (17h30 / hebdomadaire)

Après en avoir délibéré, Le CM a décidé, **à l'unanimité** d'adopter la proposition du Maire et de modifier ainsi le tableau des

emplois.

Contrat groupe statutaire

Après en avoir délibéré, le CM a décidé, **à l'unanimité** de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2018 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Et **PREND ACTE** que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2019

Convention viabilité hivernale

Vote reporté au prochain conseil

Convention d'utilisation de services pour l'instruction des autorisations relatives au droit des sols

Vote reporté au prochain conseil

Constitution du groupement de commande pour le projet d'expérimentation d'une solution aérovoltaïque pour l'amélioration de la performance énergétique de bâtiments tertiaires publics.

Après en avoir délibéré, Le Conseil CM a décidé, **à l'unanimité** :
D'adhérer au **groupement de com-**

mandes pour le projet d'expérimentation d'une solution aérovoltaïque pour l'amélioration de la performance énergétique de bâtiments tertiaires publics et d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes susvisée,
De nommer comme coordonnateur du groupement la commune d'EVECQUEMONT représentée par Madame Ghislaine SENEÉ,
[...]

Nomme **Mme Ghislaine SENEÉ** représentant de la collectivité au sein de la commission d'appels d'offres instaurée dans le cadre du groupement de commandes, en qualité de titulaire.

Nomme M. **Bernard DAUDERGNIES** représentant de la collectivité au sein de la commission d'appels d'offres instaurée dans le cadre du groupement de commandes, en qualité de titulaire.

CR Réunion publique : aire de loisirs / terrain de sport

Trois jeunes épiscopontois ont assisté à la réunion publique concernant le futur terrain de sport / l'aire de loisirs communale.

Un bref rappel des précédentes réunions et des étapes qui ont suivi pour le montage de ce dossier a été fait. Le principal obstacle était la position initiale du terrain sur le Grand Plan, proche des habitations afin d'éviter la zone bleue du Plan de Prévention des Risques. Cependant, en réutilisant le terrain de basket actuel, il serait possible d'éloigner le futur terrain des habitations, et c'est cette solution qui a été retenue.

Au cours de la réunion, le catalogue standard d'un prestataire a permis de susciter l'imagination et de recueillir ainsi les avis d'utilisateurs potentiels.

La principale activité souhaitée reste le football (le basketball étant cité en deuxième). Pour que le terrain soit utilisé, plusieurs points seraient à améliorer : la taille des cages sur le terrain et un système pour empêcher le ballon de sortir facilement du terrain. Une solution alternative aux grillages est évoquée : la mise en place d'un filet (en forme de dôme au dessus du terrain) permettrait de limiter l'impact sur la vue et le bruit.

D'autres activités, qui nécessiteraient quelques équipements complémentaires en dehors du terrain de sport ont été évoquées : quelques équipements pour faire de

la musculation en plein air, une table de tennis de table en béton, un terrain de pétanque (sous réserve de trouver une aire suffisamment plane).

La réalisation d'une aire de repos / loisirs pour les plus petits en dessous du terrain de sport est une bonne idée pour les personnes interrogées, même si cela pourrait créer des conflits entre personnes souhaitant faire du football et celles souhaitant se reposer en admirant la vue depuis le Grand Plan.

Enfin, certains jeunes épiscopontois souhaiteraient qu'un abri soit réalisé sur le terrain, afin de leur permettre de se réunir même par mauvais temps ailleurs que sous le préau derrière la mairie.

Si tout se déroule comme prévu, le terrain pourrait être disponible en septembre 2018. Une prochaine réunion publique sera prévue vers la période de l'appel d'offre. Il est par ailleurs toujours possible de faire part de vos remarques et suggestions sur le document partagé suivant : https://bimestriel.framapad.org/p/City-stade_Evecquemont

Déneigement – verglas !

Il neige, il gèle... Pensez à déneiger le trottoir devant votre domicile. Il s'agit d'un devoir civique obligatoire.

En cas d'enneigement ou de verglas, tandis que la commune et la communauté urbaine devront mettre tout en œuvre pour dégager les voies publiques, nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leurs habitations. En règle générale, ils doivent :

1. racler et balayer leur partie de trottoir (sauf trottoirs enherbés et talus) ou de chaussée au droit de leur propriété ; 2. jeter du sable ou du sel (du gros sel de cuisine conviendra) afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usager.

Les produits de ce balayage seront mis en tas de façon à faciliter l'enlè-

vement et à ne pas nuire à l'écoulement des eaux au niveau des bouches d'égout et des caniveaux. Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin. Ils sont également responsables du déneigement et du salage ou sablage des voies de circulation privées.

Cette année, une convention d'intervention hivernale est signée avec la CU. Ils s'occuperont des grands axes et la commune des petites voies, parkings et impasses. L'essai n'a pas été très concluant le 9 décembre dernier. Il va nous falloir apprendre à travailler ensemble. D'autant plus que le tracteur montre des signes de faiblesse. Nous avons décidé toutefois de garder la possibilité

d'intervenir directement cette année encore pour assurer une transition avant que cela ne soit la CU qui n'intervienne totalement comme elle le fait déjà aujourd'hui sur des communes comme Tessancourt-sur-Aubette. Mais lorsque celui-ci nous lâchera, nous ne réinvestirons pas dans ce type de matériel car avec le transfert de la compétence voirie, nos besoins évoluent et nous aurons tout intérêt à acheter un utilitaire avec benne.

Aussi, cette année est une année test. Faisons en sorte que collectivement, chacun puisse se déplacer sans danger en cas de coup de gel.

Information Compteurs Linky

Nous venons de recevoir une nouvelle information : ce sera **à partir de Juillet 2018** qu'Enedis remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs Linky.

Ces compteurs offrent d'un côté de nouveaux services aux habitants : un relevé à distance quotidien, des interventions techniques courantes sans rendez-vous en moins de 24h, un accès simple et pédagogique à ses données de consommation afin de mieux la comprendre et la maîtriser.

Mais d'un autre côté, des inquiétudes sur la technologie employée, sur l'anonymat des données, sur la sécurité et des critiques sur le passage en force des installateurs se font partout entendre.

Quel est le vrai du faux ?

Pour vous donner la possibilité de vous faire votre propre opinion, une réunion publique sera organisée le lundi 5 février à 19h30.

Voici quelques points de détails en attendant.

Chaque personne concernée recevra un courrier d'Enedis entre 30 et 45 jours avant la date de pose c'est-à-dire mi-mai 2018 normalement. L'entreprise de pose missionnée par Enedis vous informera elle de son passage 25 jours au moins avant cette même date.

Cela laisse donc à chacun la possibilité de pouvoir anticiper. Si les communes ne peuvent interdire l'installation des compteurs (elles ont toutes été déboutées), elles peuvent toutefois régenter les installations et s'assurer que les personnes qui refusent une installation chez eux voient leur demande être respectée par les installateurs. C'est en ce sens que la commune accompagnera les habitants dans leurs démarches.

Sachez toutefois que la généralisation de Linky rendra de fait les interventions physiques exceptionnelles. Les techniciens ne se déplaceront qu'en cas de nécessité et non plus pour de simples relevés de compteurs par exemple. Il est par conséquent évident que des frais de relève et d'interventions seront facturés aux consommateurs. En cas de panne de l'ancien

compteur, seul un compteur nouvelle génération sera proposé.

Dernier point, des négociations sont menées pour qu'une solution soit trouvée pour les personnes électrohypersensibles reconnues.

Le lundi 5 février, nous vous apporterons toutes les réponses à vos questions.

En attendant, n'oubliez pas quelques consignes simples concernant les ondes électromagnétiques : N'abusez pas du WiFi et coupez votre box dès que vous n'en avez plus besoin, privilégiez l'utilisation des téléphones filaires et réfléchissez bien avant d'investir notamment à Noël dans de nouveaux produits connectés.

Programme « J’y participe ! »

Organisées par nos 3 Centres Communaux d'Action Sociale, les actions du programme « J’y participe ! » s'inscrivent dans la prévention du vieillissement et du maintien du lien social, **à destination des séniors et des retraités actifs** domiciliés sur les communes d'Evécquemont, Vaux-sur-Seine et Tessancourt-sur-Aubette.

Invitation à la gourmandise & Invitation à la création !



Les premiers ateliers « J’y participe ! » ont eu lieu et se sont déroulés dans une ambiance très conviviale. Nos deux ateliers sur Evécquemont ont été très appréciés. Le premier atelier sur la découverte de la technique de la mosaïque a réuni les personnes volontaires autour de Mme Van Geel. Chacun a pu découvrir la technique de la mosaïque et réaliser la décoration d'un miroir.

Les ateliers Chocolat ont

quant à eux été organisés par l'Artisan du Chocolat, comme de bien entendu.



Invitation à la création ! (suite)

Après l'atelier découverte de la technique de la mosaïque, vous pouvez aller plus loin !

A partir du 12 janvier 2018, 10 ateliers collectifs de mosaïque auront lieu tous les vendredis de 14h30 à 17h. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Ces ateliers sont ouverts même aux personnes qui n'ont pu être présentes à l'atelier découverte.

Plus nous serons nombreux plus nous pourrons faire toute la décoration du mobilier de la place du Beau Site.

Nouveau : Atelier découverte de la marche Nordique !

Le Jeudi 18 janvier : un atelier découverte marche Nordique est organisé avec l'association épiscopomontoise La Marche Nordique – Biarcthon – ASLN

Pour vous inscrire : contacter Madiana à la mairie (01.34.74.08.79 du mardi au vendredi de 14h à 18h) et transmettre vos noms, date de naissance et taille afin que vous puissiez bénéficier le 18 janvier des bâtons adaptés à votre taille.

A l'issue de cette découverte, si vous souhaitez continuer l'aventure et reprendre ce sport de manière régulière, le CCAS prendra à sa charge l'achat des bâtons (valeur 50 à 60€) et vous permet ainsi d'adhérer à cette association à un prix compétitif. C'est une occasion unique de reprendre le sport à votre rythme et en toute convivialité !

Le repas de nos Aînés

Après les réveillons copieux et l'épiphanie, il faut maintenant le rythme ! Nous vous rappelons donc que le repas de nos Aînés se tiendra en salle municipale **le dimanche 21 janvier 2018 à partir de 12h30**. Nous espérons vous y voir nombreux.

Repas des nouveaux arrivants : il est temps de s'inscrire.

Si vous avez emménagé à Evécquemont en 2017, et que vous n'êtes pas encore passé en mairie, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat : 01.34.74.08.79 afin que nous puissions vous convier à notre fameux repas des nouveaux arrivants ! Ce dernier se tiendra **le vendredi 23 mars 2018**.

Le Beaujolais Nouveau

La soirée du Beaujolais Nouveau du jeudi 17 novembre 2017 a été, comme à l'accoutumée, bien appréciée par les habitants du village et les personnes extérieures venues découvrir ce moment festif à Evêquemont.

Un repas a été proposé aux participants par les membres du Conseil Municipal et les personnes bénévoles. Une seule erreur a été commise : aucun membre de l'équipe n'a pensé à prendre une photo de l'évènement. Signe que personne ne s'est ennuyé !

Un grand merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette soirée dont une partie de notre personnel communal.

Ouverture de la boutique l'Artisan du Chocolat !

L'Artisan du Chocolat vous invite à découvrir ses créations chocolatées et ses fameuses Noisettes de l'Evêque, une recette de truffe pralinée imaginée et réalisée à Evêquemont...

Chocolats, confiseries, ateliers et anniversaires, vous trouverez toujours ce qu'il vous faut au 23 rue de Chollet à Evêquemont !

Bienvenue à tous les gourmands !!

Ouverture le mercredi 20/12/2017 à partir de 9h.

L'Artisan du Chocolat
EVÊQUEMONT

Ouverture
20 décembre 2017

de votre Chocolaterie Artisanale
à Evêquemont, 23 rue de Chollet

*Préservez la Terre,
c'est la seule planète où il y a du Chocolat!*

www.lartisanduchocolat.fr
09 83 30 63 76 - 06 07 83 83 31

f lartisanduchocolatparis @lartisanduchocolat

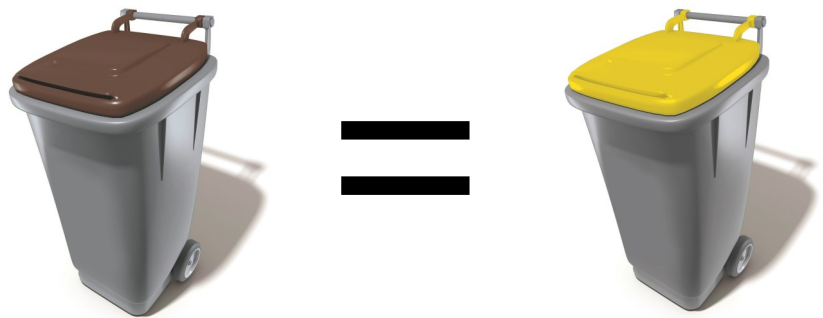
SAUVY BARRY

Collecte des déchets – Tri sélectif

Vous venez de recevoir le nouveau calendrier de collecte de vos déchets dans votre boîte aux lettres. Surtout ne le jetez pas et gardez-le précieusement. Vous y constaterez des modifications dans les codes couleurs.

Lors du transfert de la compétence collecte au sein de la communauté Urbaine GPSEO, un audit a été mené et a mis en avant l'harmonisation des couleurs de bacs sur l'ensemble du territoire comme un levier d'optimisation. La CU a suivi les recommandations de l'ADEME en la matière : jaune pour les emballages et papiers recyclables et vert pour le verre.

Ainsi, dorénavant nos poubelles de tri sélectif à couvercle marron seront remplacées au fur et à mesure des nouvelles commandes ou remplacements de bacs par des poubelles à couvercle jaune. Toutefois, ne soyez pas surpris de recevoir une des dernières poubelles marrons restantes (elles deviendront plus tard collec-



tors !). Ce ne sera pas un problème. Il faudra juste se souvenir le Marron = jaune en matière de poubelle de tri. Les déchets à mettre à l'intérieur restent les mêmes :

- Papiers plus grand que la taille d'une main,
- Cartons non gras,
- Plastique en bouteilles et flacons,
- Boîtes de conserves de toutes tailles.

Concernant les déchets verts, chaque foyer pourra venir retirer un lot de 25 sacs gratuitement. Nous vous confirmerons la date d'arrivée pour venir les chercher en mairie.

Téléthon – Il n'est pas trop tard pour faire un don ! Vous avez jusqu'au 31/12.

Informations pratiques



Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er septembre 2001 et le 31 décembre 2001 doivent se présenter après leur date d'anniversaire à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant le 31 janvier 2018.

Fermeture secrétariat de la mairie – Vacances d'hiver

Durant les vacances scolaires de Noël, la mairie sera fermée les samedi 23 – mercredi 27 – jeudi 28 décembre 2017 ainsi que les mercredi 3 et jeudi 4 janvier 2018.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Vous avez 18 ans et plus, ou vous venez d'emménager, vous êtes concernés !

La preuve de la nationalité et de l'identité peuvent s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. Merci d'apporter **un justificatif de domicile** pour votre inscription **avant le 31 décembre 2017**

Petites annonces

Bonjour, vous recherchez une personne pour vous aider dans votre quotidien ? (Ménage, repassage, cuisine, courses, lecture, administratif, promenade...)

Disponible les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 16h15, n'hésitez pas à me contacter, je serais ravie de vous rencontrer.

Par téléphone : 06.60.25.03.78 / Par mail : ge.blancdelfosse@gmail.com

Tarifs horaires sur demande. J'accepte les chèques emploi service.

Nous sommes à la recherche de pots de confiture Bonne Maman. Merci de bien vouloir les déposer en mairie.

Qui serait intéressé par la mise en place d'ateliers créatifs sur la commune ? Envoyer réponse via le formulaire de contact sur le site de la mairie.

Nos joies

Naissance à **Evécquemont**, le 24 octobre 2017 de Louis MALINOWSKI. Félicitations !

Agenda

Les Vœux de la commune mardi 9 janvier à 19h30
Atelier collectif mosaïqueà partir du vendredi 12 janvier 2018
Atelier marche Nordiquejeudi 18 janvier 2018
Le repas de nos Aînésdimanche 21 janvier 2018 à 12h30
Prochain Conseil Municipalsamedi 10 février 2018 à 10h00
Repas des nouveaux arrivantsvendredi 23 mars 2018

COLLECTES SELECTIVES
Le 25/12, le 08/01 et le 22/01

COLLECTES ORD. MENAGERES
Tous les mardis matin

RAMASSAGE DES SAPINS
Le mardi 9 janvier

DECHETS VEGETAUX
Reprise le 6 février

LES ENCOMBRANTS
Samedi 30 décembre